

VI – RÉSULTATS DES VOTES (Louis Albesa)

Présents ou représentés pour l'A.G.O : 80 et ont obtenu :

Rapport moral d'activités	75 pour	2 contre	3 Abs.	Approuvé
Rapport financier	75 pour	0 contre	5 Abs.	Approuvé

VII - RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Louis Albesa)

Six administrateurs sont renouvelables ou sollicitent un mandat pour trois ans, une adhérente (Marie-Nieves LIRON) a fait part de sa candidature par lettre du 23 janvier, et un adhérent (Duane PERES) a fait part de la sienne par courrier du 15 février (après envoi des convocations). Cette candidature supplémentaire a fait débat en séance (comme elle l'avait fait en Conseil d'Administration le 01/03) quant à sa motivation, non dissimulée, de s'opposer à la direction actuelle de l'association. L'assemblée octroie malgré tout à M. Duane PERES le droit de se présenter, d'exprimer son avis sur l'association et son président, et de participer au vote, dont voici les résultats.

Présents ou représentés pour l'A.G.O : 80 et ont obtenu :

Louis ALBESA :	75 pour	0 contre	5 Abs.	Réélu
Michel ARLUISON	80 pour	0 contre	0 Abs.	Réélu
Gabriel CARLIER	80 pour	0 contre	0 Abs.	Réélu
Jacques COMOLET-TIRMAN	74 pour	1 contre	5 Abs.	Réélu
Jacqueline DESCOTILS	75 pour	0 contre	5 Abs.	Réélue
Marie-Nieves LIRON	77 pour	0 contre	3 Abs.	Élue
Catherine LONGUET	51 pour	26 contre	3 Abs.	Réélue
Duane PERES	16 pour	50 contre	14 Abs.	Non élu

VIII -PERSPECTIVES 2013

2013 sera largement occupée par les manifestations du centenaire de l'Association qui ont été coordonnées sous la houlette experte et dynamique de notre «commissaire au centenaire», Sylvain MAHUZIER que je remercie sincèrement.

Je ne vais pas énumérer toutes les manifestations qui s'inscrivent dans la commémoration de ce centenaire mais je souhaite mettre en exergue certains « points forts » :

- Le 18 mai dans le cadre des « Naturiales » se tiendra au théâtre de Fontainebleau une conférence de Francis HALLÉ sur « Le bon usage des arbres ». Francis HALLÉ est un botaniste spécialiste des arbres connu mondialement et il ne faut manquer cette conférence à aucun prix.

- Le 22 juin, dans cette même salle aura lieu l'anniversaire de la création de l'ANVL. L'exposition «Sur la piste des Naturalistes» sera visible, une conférence sur l'histoire de l'ANVL sera donnée, et des vols en montgolfière organisés.

- A l'automne, date à préciser, la plantation du chêne du centenaire sera réalisée au «Carrefour des Naturalistes» en forêt de Fontainebleau, à proximité du chêne du 60ème anniversaire.

- Enfin, le 13 décembre, une conférence de clôture sera donnée par Sylvain MAHUZIER et votre serviteur.

Parmi les autres projets, nous publierons dans le courant du printemps, un ouvrage signé de la plume de notre érudit collègue, Philippe BRUNEAU de MIRE, intitulé « Fontainebleau, terre de rencontres. Le point de vue d'un naturaliste ».

Au-delà de ces manifestations commémoratives, la vie de l'association continue et le projet de mise en place d'une base de données naturaliste sous le logiciel « SERENA » dont je vous avais parlé l'année dernière s'est concrétisé. Cette base est d'ores et déjà opérationnelle pour permettre la saisie des données ornithologiques collectées par les salariés sur les sites pour lesquels nous disposons de conventions. Il reste maintenant à achever le « paramétrage » pour permettre la saisie d'autres groupes.

Il nous faut également renouveler l'agrément et l'habilitation de l'association qui arrivent prochainement à échéance. C'est un dossier dont l'avancement doit beaucoup à l'investissement de notre nouveau Secrétaire général Louis ALBESA.

- Renouveau des partenariats.



Jean-Philippe SIBLET 24 mars 2013

Directeur de la publication : Jean-Philippe Siblet

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du centenaire de l'ANVL

Dimanche 24 mars 2013, Salle Marquis de Roys à Moret-sur-Loing



INTRODUCTION

J'ai un immense plaisir à vous accueillir dans cette magnifique salle gracieusement mise à notre disposition par la municipalité. Je remercie vivement son Maire, M. Patrick SEPTIERS de nous avoir permis ce retour aux sources. Cette assemblée générale n'est pas une assemblée générale « ordinaire ». D'une part, elle commencera par une assemblée générale extraordinaire dont l'objectif est de revoir nos statuts. Cette révision est rendue nécessaire, notamment en raison de nécessités administratives liées à des renouvellements d'agréments. Par ailleurs, leur rédaction que je qualifierais de « sommaire » n'était plus compatible avec l'activité actuelle de notre association.

Assemblée générale particulière, d'autre part, puisque c'est celle du centième anniversaire de l'ANVL qui, pour ceux qui l'ignoraient encore (j'espère qu'ils ne sont pas nombreux !) a été créée à quelques centaines de mètres d'ici dans une salle de l'Hôtel du Cheval Noir à Moret le 20 juin 1913. Au-delà donc de l'aspect administratif de cette Assemblée Générale, c'est donc également un moment particulier qui mérite d'être fêté dignement car nous n'aurons pas l'occasion de fêter un deuxième centenaire. Je reviendrais tout au long de mon exposé sur les manifestations qui vont ponctuer cet anniversaire et qui offriront l'opportunité de rendre hommage à des personnalités qui ont marqué la vie de notre association. Je me permets de citer ici son premier Président, Leslie POLE-SMITH, et certaines figures qui ont particulièrement marquées l'ANVL telles que Maurice ROYER, Henri DALMON, Clément JACQUIOT, Jean LOISEAU, Pierre DOIGNON ou Jean VIVIEN par exemple. J'ai plaisir à saluer amicalement les anciens Présidents ou vice-présidents qui nous font l'honneur de participer à cette assemblée.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Elle est motivée par la nécessité de faire approuver en Assemblée générale extraordinaire les nouveaux statuts rédigés à l'occasion du renouvellement de l'agrément de l'ANVL au titre de l'environnement.

La réforme (Loi et Décret d'application) de juillet 2011 de la procédure d'agrément des associations au titre de la protection de l'environnement a pour conséquence urgente pour l'ANVL de déposer avant le 30 juin 2013, à la préfecture de Seine-et-Marne, un dossier pour obtenir le renouvellement de son agrément, plus un dossier demandant l'habilitation de l'ANVL à être désignée pour participer au débat sur l'environnement dans le cadre de certaines instances consultatives.

Ces deux démarches conjointes nous obligent à revoir les statuts de l'ANVL en vigueur depuis 1994, pour cadrer avec les exigences administratives imposées par la nouvelle réglementation (notamment en matière de précision et de transparence sur la gouvernance des associations), un nouveau texte a été élaboré par le Bureau, approuvé en Conseil d'Administration le 25 janvier 2013, et intégré (pages 3 à 6) dans la convocation pour cette Assemblée Générale Extraordinaire envoyée à tous les adhérents en même temps que la convocation pour l'Assemblée Générale Ordinaire.

Résultats du vote : Présents ou représentés pour l'A.G.E : 67 ; Pour : 60 ; Abst. : 1 ; Contre : 6
Les nouveaux statuts sont donc approuvés par l'A. G. E.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Je souhaite rendre un hommage à notre collègue Jean GALBOIS, secrétaire général de notre association, qui nous a quittés l'année dernière. Il s'était particulièrement investi dans la préparation de la commémoration de ce centenaire et je vous demande d'avoir une pensée émue à sa mémoire.

V - RAPPORT FINANCIER (Jean-Pierre Méral)

ANVL, Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau, Station d'écologie forestière, route de la Tour Denecourt, 77300 Fontainebleau

COMPTE DE RESULTATS de l'exercice 2012, du 1/01/2012 au 31/12/2012 en Euros					
CHARGES			PRODUITS		
2012		rappel 2011	2012		
Détail	TOTAL		Détail	TOTAL	
Achats	61670,20		Subventions/Conventions diverses		99173,00
Frais de déplacement	5786,74	5829,91	Villes	350,00	
Frais postaux/tél./intern./banques	5767,03	5774,88	Conventions Sites CG/AESN	19823,00	
Fournitures/achats divers	14610,32	23183,49	Conventions Carriers	54500,00	
Frais études/entretien	4475,21	7278,25	CR77 Convention Divers	24500,00	
Achat gros matériel amortissable	0,00	0,00			
Loyer + Assurances	2118,10	4960,41			
Prestations services	28912,80	20810,40			
Expositions	790,60	1998,10	Etudes		
			CG91		1426,14
Voyage	0,00	582,00	Divers		6285,00
Salaires bruts	93727,20	53775,44	Aides emploi Etat		
Charges patronales	48399,13	25285,80	CRIDF		40500,00
Taxe sur les salaires	2313,00	213,80	AESN		20400,00
Cotisations diverses	2155,72	1444,91	Cotisations adhérents/Abonnements		5666,00
Don de l'ANVL à ProNatura	2000,00		Dons à l'ANVL		192,00
			Créances (factures)		0,00
Publication bulletins/calendriers	0,00	0,00	Ventes/animations		1846,17
Amortissements 2012	0,00	130,03	Voyages/ expositions		
Provisions Congés payés	5860,72	3603,12	Produits financiers (LBP + CCoop)		2334,69
TOTAL CHARGES	216916,57	154870,54	TOTAL PRODUITS		177823,00
Soide créditeur		52152,91	Soide débiteur		39093,57
GRAND TOTAL	216916,57	207023,45	GRAND TOTAL		216916,57

Il est de coutume, au début de notre assemblée, de remercier tous les partenaires qui soutiennent notre association et qui sont de plus en plus nombreux et de plus en plus fidèles :

Collectivités :

- Le Conseil Régional d'Ile-de-France pour son aide au travers des trois emplois qu'il subventionne.
- L'Agence régionale de l'Environnement Natureparif qui a financé intégralement notre bulletin depuis maintenant plus de deux ans et qui a financé la magnifique exposition sur les naturalistes que vous pouvez découvrir dans cette salle. Que sa Présidente Liliane PAYS et sa directrice Stéphanie LUX soient ici particulièrement remerciées. J'adresse un amical salut à Stéphanie qui a récemment quitté ses fonctions et je lui adresse mes vœux de réussite dans ses nouvelles missions.
- Le Conseil Général de Seine et Marne, malgré notre déception de nous être vus retirer la gestion du site à chiroptères de la carrière de Mocpoix à Château-Landon pour d'obscures raisons administratives.
- Le Conseil Général de l'Essonne.
- Les communes de Fontainebleau et d'Avon qui nous apportent leur soutien depuis longtemps.

Etablissement publics :

- L'Agence de l'Eau Seine-Normandie qui assure une partie significative du financement de nos permanents et qui vient de nous renouveler sa confiance avec une augmentation significative de ses aides.
- L'Office National des Forêts, représenté par M. Franck JACOBEE.

Associations :

- Nature Environnement 77.
- Les Naturalistes Parisiens avec lesquels nous entretenons des relations amicales depuis fort longtemps notamment au travers de l'organisation de sorties communes auxquelles nous sommes très attachés.
- La Société Mycologique de France.
- Le Groupe Ecologique de Nemours et des Environs.
- Le Cercle des Naturalistes de Corbeil-Essonnes.
- Gâtinais Nature.
- L'A.G.RE.NA.BA. (Association de gestion de la réserve naturelle de la Bassée).
- Et bien sûr PRO NATURA, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels qui nous présentera ses activités dans le courant de cette assemblée générale. Rappelons que l'ANVL participe à la gestion de terrains de PRO NATURA et que son Conseil d'Administration en joue le rôle de Conseil Scientifique.

Rappelons que l'ANVL participe à la gestion de terrains de PRO NATURA et que son Conseil d'Administration en joue le rôle de Conseil Scientifique.

Entreprises :

- Les entreprises d'extraction de granulats : CEMEX, GSM, Lafarge Granulats, A2C Granulats et Sables de Brévannes qui, pour certaines d'entre-elles, viennent de nous renouveler leur confiance en re-signant des conventions élargies avec des montants élargis et qui nous apportent une subvention pour la mise en place des manifestations du centenaire.
- Eurovia (ex-Piketty).
- Eau de Paris, avec laquelle nous venons de renouveler notre partenariat et qui nous accorde également son aide pour le centenaire.
- EDF dans le cadre du partenariat pour l'étude du site des Renardières à Ecuellen.

Mes remerciements s'adressent également à l'Université Paris VII qui accueille notre siège social à la station d'écologie forestière de Fontainebleau. Je tiens ici à remercier particulièrement Mme LOISON, sa directrice, et forme des vœux pour que le renouveau de la station matérialisé par les importants travaux d'extension en cours d'achèvement nous permettent de renforcer nos liens et nos activités communes.

J'adresse enfin un remerciement tout particulier à tous les salariés et les bénévoles de l'association qui, à un titre ou à un autre, donnent leur temps et leur énergie pour faire vivre l'ANVL. L'ANVL est une équipe, mais c'est aussi, peut-être certains le regrettent-ils, une petite entreprise qu'il faut faire vivre dans un esprit convivial, ce qui n'est pas toujours facile.

Merci enfin à vous tous pour votre participation à cette Assemblée générale qui se terminera, après la conférence de Piotr DASZKIEWICZ sur l'histoire de la protection de la nature à Fontainebleau, par un « verre de l'amitié ».

RAPPORT MORAL

L'ANVL compte actuellement 280 membres (dont 200 situés en Seine-et-Marne et 31 dans l'Essonne). Si la baisse est stabilisée (nous étions 281 à la fin de l'année dernière) nous sommes toujours à un niveau d'étiage inquiétant. Qu'il me soit permis de vous rappeler que l'ANVL a compté au maximum 1070 membres en 1939 et qu'elle en comptait déjà 311 en 1923. Je dois vous faire part de ma très forte déception devant cette situation car je vous ai alertés à de nombreuses reprises sans que cela n'ait eu visiblement d'effets. Chacun d'entre vous peut clairement être un ambassadeur de l'ANVL. Qui peut me dire dans cette salle qu'il ne connaît personne dans son entourage qui serait intéressé par nos activités ? Merci à chacun d'entre vous de nous aider dans cette voie. La force et la vitalité d'une association ne se mesurent pas par l'importance de ses subventions mais par le nombre de ses membres. Les associations qui ont oublié cet axiome ne sont pour la plupart plus là pour nous en convaincre.

ANVL, Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau, Station d'écologie forestière, route de la Tour Denecourt, 77300 Fontainebleau

ANVL, BILAN AU 31/12/2012 en Euros			
ACTIF		PASSIF	
2012		2012	
IMMOBILISATIONS	0,00	Fonds Associatifs (calcul)	81565,52
Stocks (3 ans, estimés)	13741,00	Report à nouveau	57310,46
Créances	0,00	Résultat de l'exercice	-39093,57
Disponibilités (total : 110991,91)		Dettes	
CCP	5039,98	Charges sociales 4T2012	23510,50
Compte courant Crédit Coop.	6468,06	dons 2012 pour ProNatura	1440,00
Caisse	149,18		
Livret EPIDOR Crédit Coop.	42139,38		
Livret A La Banque Postale	57195,31		
TOTAL	124732,91	TOTAL	124732,91

ANVL Prévisions Compte de Résultats pour l'année 2013 en Euros					
CHARGES			PRODUITS		
2013		Total	2013		Total
Frais de fonctionnement	Détail	99000	Subventions/Conventions	Détail	72000
Assurance	4000		Villes/Départ./fonctionn.	1000	
Frais postaux/téléphone/Internet	7000		Conventions Carriers/divers	51000	
Fournit./photocopies/divers	23000		Conventions CG	12000	
Frais déplacement (sal. et stag.)	14000		Divers	8000	
Achat matériel de bureau	9000				
Prestations de services/Centenaire	42000				
Cotisations UICN, ASMSN, ...		3000	Aide emploi		70000
		0	Etudes		20000
Frais d'expositions		9000	Subventions centenaire		63000
		0	Cotisations adhérents		9000
Salaires et charges		115000	Dons		500
indemnisation de stages		5000	Ventes/animations diverses		6000
		0	Subventions expositions		0
Impression livres/bulletins/calendriers		5000	Publicité		1500
		0			0
Frais d'entretien des milieux naturels		6000			0
		0			0
Voyage annuel		0	Voyage		0
		0			0
TOTAL CHARGES		242000	TOTAL PRODUITS		242000
GRAND TOTAL		242000	GRAND TOTAL		242000

Ces actions constructives ont du être complétées par une surveillance attentive du site des Préaux fréquemment utilisés par des pêcheurs – ce qui est un délit - dont certains résistent à toute oburgation. Plainte a été déposée au commissariat de police de Montereau, sans illusion, les policiers ayant d'autres priorités.

Les gros chantiers menés en 2012, ont mis le compte d'exploitation en important déficit, le versement des subventions afférentes tardant à être versées.

Comme depuis la première année de son existence, PRO NATURA Ile de France aura besoin en 2013 des contributions de tous ceux qui estiment que la maîtrise foncière des espaces naturels par les amis de la nature est utile, comme les participants à la sortie naturaliste de ce matin a pu le montrer.

Massif de Fontainebleau :

Après une activité intense en 2011 et au début de 2012, le projet de création d'un Parc National pour le Massif de Fontainebleau est entré à nouveau dans une phase de sommeil ce que nous regrettons évidemment vivement. Il est évident qu'une annonce favorable sur ce projet aurait été particulièrement agréable en cette année anniversaire. Mais nous ne baisserons pas les bras et continuerons à assurer la promotion d'un dossier dont l'aboutissement nous paraît indispensable pour la conservation de la forêt. Et si nous en doutions, les travaux et les coupes menées dans de nombreux cantons forestiers seraient là pour nous le rappeler.

Bassée :

La plaine de la Bassée fait l'objet de deux projets, respectivement portés par l'Établissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs (EPTB-SGL) et par Voies Navigables de France (VNF) :

- Celui de Seine Grands Lacs (SGL) vise la partie de la Bassée comprise entre Bray-sur-Seine et Marolles-sur-Seine et a pour objectif de diminuer les dommages à son aval en IdF en cas crue majeure de la Seine (abaissement de 20 à 50 cm du niveau de l'eau en aval suivant les villes) grâce au pompage de 55 millions de m3 pour les stocker dans des casiers formés par des digues en terre conçues pour retenir toute cette eau jusqu'à ce que le pic de l'inondation soit passé. Parallèlement, le projet affiche un objectif de restauration environnementale, en prévoyant, même hors nécessité liée aux crues de la Seine, de mettre des pompes en action pour procéder à des inondations volontaires de quelques secteurs définis pour leur intérêt écologique, afin d'y favoriser le retour d'espèces et d'habitats caractéristiques des zones humides.

- Celui de Voies Navigables de France (VNF) a pour objectif de rendre le trafic fluvial possible pour des péniches au gabarit de 2500 tonnes entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine. Pour cela il prévoit une rectification du chenal de navigation dans la Seine entre Bazoches-lès-Bray et Villiers-sur-Seine, tout en maintenant la sinuosité de la rivière, et la construction d'un canal à grand gabarit parallèle au canal de Beaulieu existant actuellement, pour aller de Villiers-sur-Seine à Nogent-sur-Seine.

Les deux projets, ont donné lieu, en même temps, à un long Débat Public, entre novembre 2011 et février 2012, Débat Public au cours duquel l'ANVL est intervenue en participant aux réunions, en questionnant les deux maîtres d'ouvrages sur leurs sites internet, et en rédigeant un Cahier d'acteurs pour exprimer nos craintes et nos positions. Actuellement les deux projets sont en phase d'études complémentaires, de recherche des financements, et de dialogue avec les parties prenantes comme l'ANVL. Nous continuons donc à suivre de près ces 2 projets concernant la Bassée. (Louis ALBESA)

Au-delà des projets qui viennent de nous être présentés, plusieurs autres dossiers soulèvent notre inquiétude. Parmi eux, celui de l'installation d'un « parc à thèmes » sur Napoléon sur la commune de Marolles-sur-Seine ne manque pas de nous interpeller. (Jean-Philippe SIBLET).

Réserve Naturelle de la colline Saint-Martin et des Rougeaux :

Le dossier de création d'une réserve naturelle régionale est enfin terminé ! Il a nécessité de longues heures de travail et de mise au point. Ce dossier a été coordonné par David PECQUET et achevé par Jérôme HANOL qui a sué sang et eau pour terminer un dossier complexe et incomplet. Le projet a été transmis à la Mairie de Montereau et au Conseil régional d'Ile-de-France. Il faut rappeler qu'en cas de création, l'ANVL pourrait être désignée comme gestionnaire et se voir attribuer un poste de conservateur, ce qui est un enjeu important.

Arrêté de biotope de Barbey :

Depuis maintenant plus de deux ans, l'ANVL se bat pour protéger un ancien plan d'eau menacé par le remblaiement de déchets dit « inertes ». Après avoir obtenu l'arrêt des travaux et l'abandon définitif du site par l'entreprise exploitante, un dossier de demande d'arrêté de protection de biotope a été réalisé et déposé auprès de la Préfecture. Ce dossier n'a malheureusement pas abouti. La conséquence de cette situation semble être que des travaux seraient en train d'être repris sur le site.

L'activité de l'ANVL est foisonnante et les développements qui suivent vous le démontreront, j'espère. Malgré une mobilisation importante des bénévoles, la charge de travail des salariés est devenue trop importante par faire face à toutes les sollicitations. Leur liste augmente de façon exponentielle et malgré un choix drastique parmi celles auxquelles nous répondons, la situation est devenue critique. Je rappelle que notre équipe de salariés est constituée de :

- Jérôme HANOL, directeur, qui effectue un travail remarquable sans compter ni son énergie, ni son temps.
- Thibault JOURDAIN, chargé de mission, que beaucoup d'entre vous croisent sur les chantiers d'entretiens ou lors des sorties ornithologiques des 1ers samedis de chaque mois et qui est devenu salarié grâce à une subvention de la région Ile-de-France affectée aux « emplois tremplins ».
- Marion LAPRUN, chargée de mission sur le programme « roselière » dont l'objectif est de produire des indicateurs sur la biodiversité des sites d'extractions de matériaux.

Par ailleurs Marie KIEKEN a été salariée pendant 6 mois pour permettre à l'ANVL de finaliser le dossier sur la réactualisation de l'inventaire des ZNIEFF. Merci à elle pour la qualité de son travail.

Mais face à l'augmentation sans cesse croissante du travail à fournir nous nous sommes trouvés face au choix suivant :

- soit réduire « la voilure » en limitant nos activités et en refusant de nombreuses sollicitations, avec comme conséquence probable une réaction en chaîne conduisant à la récession ;
- soit augmenter, au moins temporairement, la puissance de travail de l'association en augmentant le nombre des salariés.

J'ai proposé au conseil d'administration d'accepter le recrutement, dans un premier temps sur la base d'un CDD de 6 mois, d'un nouveau salarié pour seconder Jérôme dans ses missions. La perspective de financements importants et pérennes que j'ai rapidement évoqués au début de mon intervention m'ont conduit à faire ce choix que je me refusais à faire il y a encore peu. Je ne souhaitais pas, en effet, m'engager dans une impasse financière dangereuse et dans une dérive à l'embauche constatée dans de trop nombreuses associations. Ce choix a également été facilité par l'opportunité de pouvoir recruter Frédéric ASARA, dont les collègues avaient pu apprécier les qualités en tant que bénévole. (Frédéric, présent dans la salle est invité à prendre la parole pour se présenter brièvement). Frédéric prendra donc ses fonctions au début du mois prochain et nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe de l'ANVL.

L'année 2013 marquée par la commémoration du centenaire ne se veut en aucun cas nostalgique. Mais elle doit permettre à l'ANVL de ne pas oublier ses racines et lui permettre ainsi de mieux affronter le prochain siècle !

I - PÉDAGOGIE

Sorties grand public : 48 sorties grand public ont été inscrites au calendrier de 2012. Elles se répartissent de la façon suivante :

Ornithologie : 18 (dont les sorties mensuelles organisées tous les premiers samedi du mois). Deux sorties vél'ornithologiques avec deux itinéraires différents ont également été organisées.

Bryologie : 2, Botanique : 12, Entomologie : 2, Mycologie : 4, Lichens : 1, Géologie : 2.

Plus 20 sorties non affichées au calendrier (animation pour les scolaires et le grand public, des formations, formation pour l'ENGREF, pour l'Ecole Nationale des Sciences Géographiques (ENSG), Ecole des mines de Fontainebleau etc...).

Animations scolaires :

Au total 500 scolaires ont été sensibilisés au travers de diverses animations, plus notre participation aux Journées mondiales des zones humides en lien avec l'UCPA de Bois-le-Roi.

Conférences :

- Biodiversité du site des Renardières le 6 octobre (Jérôme HANOL).
- Darwin : un naturaliste autour du monde en lien avec le GENE (Sylvain MAHUIER).

Expositions :

- Deux expositions mycologiques ont été réalisées :
- Une au Domaine de Montauger, propriété du Conseil Général de l'Essonne.
- Une à la Maison dans la Vallée à Avon fin octobre. 7 classes ont été accueillies.

Manifestations diverses :

- Fête de la Nature au MNHN (mai 2012) : stand avec animations scolaires le vendredi et accueil du public le week-end.
 - Les Naturelles à Fontainebleau (également au mois de mai) : stand ANVL et animations.
 - Nuit de la Chauve-souris (août 2012) : à Cély-en-Bière en partenariat avec le PNR du Gâtinais (exposition et jeux suivis d'une sortie sur le terrain).
 - Journées du Patrimoine (sept. 2012) avec stand et accueil du Public à Fontainebleau, à la Station d'écologie forestière.
- Au total environ 3000 personnes ont bénéficié de nos sorties et de nos animations en 2012.

Formations :

Stagiaires accueillis : - Antoine GULLI, 2ème année de DUT génie de l'environnement. Protocole de suivi de macros-invertébrés aquatiques (programme roselière)

- Zoé YEGHICHEYAN Stage de 3ème

Bénévolats : Sybille CUENIN, Frédéric ASARA, Benjamin BOURDON.

II - ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Études :

- Poursuite du programme ROSELIERE sous la direction d'une de nos salariés, Marion LAPRUN. Le développement du programme ROSELIERE se poursuit. Parmi les productions figurent la réalisation d'un guide d'application du programme ROSELIERE afin de faciliter sa mise en œuvre sur le terrain par les opérateurs.
- Suivis ornithologiques décennaires sur plusieurs sites de la Bassée permettant également d'assurer une veille sur notre territoire d'étude.
- Suivis sur 19 sites en Bassée : flore, odonates, lépidoptères, orthoptères, invertébrés aquatiques chiroptères, avifaune, amphibiens, reptiles...
- Restitution sur l'étude du champ captant de la Voulzie (Eau de Paris).
- Suivis de la biodiversité et conseils en gestion sur le site de recherche EDF des Renardières.
- Inventaires dans le cadre du diagnostic écologique de la réserve naturelle volontaire de Montereau en vue de la désignation en réserve naturelle régionale.
- Inventaires écologiques de sites sensibles en périphérie d'exploitations de granulats alluvionnaires et suivi d'espèces protégées.
- Étude de la biodiversité sous les lignes haute tension avec Réseau de Transport d'Electricité (RTE) dans le secteur de Léchelle et de Chalautre-la-Grande.
- Participation à l'inventaire éclair (organisé par Natureparif) dans l'Essonne à Chalo-Saint-Mars.
- Parution de l'atlas de biodiversité de Seine-et-Marne.
- Participation aux groupes de travail pour la validation du Document d'objectif (DOCOB) des sites Natura 2000 Bassée, Dragon, Loing, Lunain, Mocoix, Darvault.
- Participation à l'élaboration du Plan Régional d'Actions (PRA) pour les chiroptères et les odonates.
- Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) : actualisation de l'inventaire sur le territoire de l'ANVL et mise en forme des propositions pour la validation par le Conseil Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN).

Participation aux commissions et réunions officielles :

Bien que fastidieuse, cette liste est toutefois utile pour rappeler l'importance du temps consacré par les salariés et les bénévoles pour participer à différentes commissions, groupes de pilotages, comités techniques, conseils d'administrations auxquels nous sommes conviés. La répartition des représentations se fait à chaque Conseil d'Administration et oblige souvent à faire des « impasses » car les sollicitations sont trop nombreuses.

- Comité de pilotage et comité technique des sites Natura 2000 Bassée, Haute vallée de l'Essonne, rivières du Loing et du Lunain, Mocoix, rivière du Dragon, Darvault...
- Comité de suivi de la Réserve naturelle nationale de la Bassée.
- Commission des sites formation nature.
- Commission départementale de remembrement.
- Commissions du PNR du Gâtinais.
- Comité consultatif de la forêt de Fontainebleau.
- Commission Grand Cormoran.
- Commission chasse au gibier d'eau.
- Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage.
- Commission géographique Seine amont et rivières d'Ile de France de l'AESN.
- Conseil d'administration de la Réserve de Biosphère du Pays de Fontainebleau.
- Commission des réserves biologiques de la forêt de Fontainebleau.
- Assemblée générale de la Maison de l'environnement de Seine-et-Marne.
- Débat public sur l'aménagement de la Bassée (canal à grand gabarit et barrages-réservoirs).
- Réunions sur le schéma départemental des ENS de Seine-et-Marne.
- Réunions pour la révision du Schéma Départemental des Carrières.
- Réunion des schémas régionaux éolien, carrières, trame verte et bleue, climat air/énergie.
- Schéma ENS 77.

Chantiers d'entretien :

7 chantiers (dont deux non inscrits au calendrier). Ils ont, pour l'essentiel, concerné l'entretien d'îlots permettant la reproduction de laridés (mouettes et sternes) et les abords de plans d'eau (Marolles Carreau France, Varennes Grand Marais, Bazoches Grande Bosse, Balloy Champmorin) mais également l'entretien des pelouses calcaires du coteau de Tréchy, propriété de Pronatura Ile-de-France et Jaulnes. Ils ont rassemblés environ 70 bénévoles. Il faut également indiquer un chantier « éco-volontaires » avec l'entreprise l'OREAL sur les sites de Marolles Prés-Hauts avec 40 personnes. La diminution de la fréquentation de ces chantiers se poursuit. Il s'agit pourtant d'une activité saine et utile. Ne l'oubliez pas !

Mission de gardes zones humides (subvention Agence de l'Eau Seine Normandie) :

- Surveillance des sites.
- Suivi des niveaux et de la qualité de l'eau.
- Recueil de données diverses sur la biodiversité des zones humides.
- Veille sur les projets et participation à des cellules de réflexion, séminaires, comités.
- Conseils auprès des acteurs sur les zones humides.
- Sensibilisation des scolaires et du grand public.

Bilan des conventions / partenariats :

- Conseil Général de Seine et Marne pour :
 - la gestion de l'espace naturel sensible du Carreau Franc à Marolles-sur-Seine ;
 - la gestion de l'espace naturel sensible de Mocoix à Château-Landon.
- L'Agence de l'Eau Seine Normandie pour :
 - la gestion de l'étang des Pâtures à La Chapelotte (Villeneuve-la-Guyard) ;
 - la cellule d'animation gardes zones humides.
- Eau de Paris, suivi du plan d'eau des Loges à la Grande-Paroisse et de trois champs captants en rotation chaque année (Villeron, Voulzie, Vals de Seine).
- GSM et Lafarge Granulats pour la gestion de l'espace naturel de Champmorin.
- CEMEX pour un accompagnement sur les suivis de sites et réaménagement de carrières.
- A2C Granulats pour le suivi de sites sur les communes de Jaulnes, Grisy-sur-Seine, Saint-Sauveur les Bray et Noyen-sur-Seine et suivis de sites périphériques.
- Sables de Brevannes et Lafarge granulats pour le suivi de la carrière de la vieille Seine à Vimpelles
- Lafarge granulats pour le suivi de la carrière de Vimpelles.
- Eurovia (ex-Piketty) pour le suivi de la carrière d'Ecuelles.
- L'UNICEM Ile-de-France pour une application du projet ROSELIERE au niveau régional.
- EDF pour le diagnostic écologique puis le suivi du site des Renardières et des préconisations de gestion.

III – PUBLICATIONS ET DIFFUSION

Bulletin : 3 numéros du bulletin ont été publiés en 2012 : Les n° 3-4/2010 en n° double, Les n° 1 et 2/2011.

Sont en cours de préparation les n° 3 et 4-2011.

Malgré le travail acharné de Sylvain MAHUIER, aidé notamment par Michel ARLUISON nous avons beaucoup de mal à résorber le retard de publication.

ANVL infos :

ANVL info continue à être régulièrement diffusé et est un lien essentiel avec les membres de l'ANVL.

Site internet :

Vous l'avez sûrement constaté, le site internet de l'ANVL a besoin d'un rajeunissement. La gestion et la mise à jour nécessitent un gros travail qui nécessite des compétences informatiques. Si quelqu'un parmi vous possède des talents de « webmestre » qu'il n'hésite pas à se faire connaître.

IV – CONSERVATION DE LA NATURE

Comme chaque année, l'actualité concernant la conservation :

PRO NATURA ILE-DE-FRANCE (Gilles NAUDET)

Alors que l'ANVL fête son centenaire, PRO NATURA Ile de France atteindra ses 25 ans. L'exercice 2012 aura été modeste dans le domaine premier des acquisitions foncières :

- Une acquisition symbolique dans le biotope de la Bachère à Chatenay sur Seine (Bassée).
- Un bail emphytéotique de 30 ans pour la caverne à chiroptères de Saint Nicolas à Montereau.
- Une autre petite acquisition en vallée du Loing à Montigny sur Loing est décidée mais attend des formalités administratives que la SAFER peine à réaliser.

C'est dans le domaine de la gestion des espaces acquis que 2012 aura été marquant :

- La réhabilitation de la prairie de Moret a été achevée et l'île du petit jardin a retrouvé son aspect naturel.
- En Essonne un contrat Natura 2000, conclu grâce à la diligence de NaturEssonne, a permis de mener une opération pâturage avec une quarantaine de moutons : elle sera reconduite en 2013 et 2014. Pour améliorer l'efficacité de cette opération, le terrain a été préparé par des chantiers bénévoles de débroussaillage.
- D'autres chantiers bénévoles ont été conduits en Seine et Marne, principalement par les adhérents de l'ANVL : sur la pelouse sèche de Tréchy, sur la prairie à Violette élevée du bois Prieux, sur le grand marais de Varennes, sur l'espace naturel des Préaux,...